


ministère  
éducation  
nationale  
jeunesse  
vie associative



fej

Fonds  
d'expérimentation  
pour la jeunesse



**« Prévention du décrochage scolaire -  
Accompagnement de jeunes en voie de  
décrochage ou décrocheurs pour une  
insertion sociale et professionnelle »  
« *Ligue de l'Enseignement de la Loire* »**



**NOTE DE RESTITUTION FINALE  
DU PORTEUR DE PROJET**

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative  
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95 avenue de France – 75650 Paris cedex 13  
[www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse](http://www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse)



## INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°1 lancé en 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative  
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative  
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13

Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter sur le site [www.experimentationsociale.fr](http://www.experimentationsociale.fr) le rapport d'évaluation remis au FEJ par l'évaluateur du projet.



## FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

Cette fiche doit tenir en **une seule page** et être remplie en utilisant le cadre suivant.

<b>THEMATIQUE : DECROCHAGE SCOLAIRE</b> <b>Numéro du projet AP1-285 / septembre 2009</b>
<b>LE DISPOSITIF EXPERIMENTE</b>
<b>Titre :</b> <i>Prévention du décrochage scolaire - Accompagnement de jeunes en voie de décrochage ou décrocheurs pour une insertion sociale et professionnelle</i>
<b>Objectifs initiaux :</b> Prévenir le décrochage scolaire et organiser les collaborations pour suivre les jeunes décrocheurs en lycée professionnel. Décrire brièvement les objectifs initiaux. Prévenir et lutter contre le décrochage scolaire et la sortie sans qualification, mieux appréhender le décrochage scolaire
<b>Public(s) cible(s) :</b> Lycéens en voie de décrochage ou jeunes décrocheurs (60 jeunes lycéens accompagnés)
<b>Descriptif synthétique du dispositif expérimenté :</b> Mise en place d'un parcours personnalisé (tutorat, accompagnement dans l'élaboration d'un projet personnalisé, remobilisation scolaire individuelle et collective, accompagnement dans le cadre du projet professionnel, actions culturelles, estime de soi, ...) permettant au jeune de rompre avec sa situation de décrochage et de réintégrer un cursus de formation qualifiante ou d'intégrer le monde professionnel.
<b>Territoire(s) d'expérimentation :</b> Département de la Loire, bassin Loire Sud : lycée professionnel Benoît Fourneyron (Saint Etienne), lycée professionnel René Cassin (Rive de Gier) et lycée général et technologique Georges Brassens (Rive de Gier).
<b>Valeur ajoutée du dispositif expérimenté :</b> Mise en réseau des acteurs autour de l'éducation, de la jeunesse, de l'insertion sociale et professionnelle et du monde du travail. Un référent unique accompagne le jeune dans la réalisation de son parcours et organise des modalités collectives alternant avec un tutorat. Un regard global sur le jeune est porté : projets de formation ou d'orientation professionnels, loisirs, culture, savoirs de base, ...
<b>Partenaires techniques opérationnels :</b> (1) Partenaires initialement indiqués dans le projet : Equipe éducative des établissements scolaires, Mission Générale d'Insertion, Entreprises, Structures associatives locales, Travailleurs sociaux, Chambre des métiers, Inspection académique de la Loire, Ligue de l'Enseignement, Rectorat, Conseil Général, Région Rhône Alpes (2) Partenaires effectifs de l'expérimentation : Equipes éducatives et administratives des établissements scolaires, Mission Générale d'Insertion, Entreprises, DSDEN Loire, CIO, partenaires du réseau raccrochage Gier (établissements scolaires, missions locales, Région Rhône Alpes, CTEF, plate forme de suivi et d'appui aux décrocheurs), conseil général, structures associatives locales, Mémorial de la Résistance et de la Déportation, Travailleurs sociaux
<b>Partenaires financiers (avec montant): Conseil Général de la Loire (5 000€)</b>
<b>Durée de l'expérimentation</b> (1) Durée initiale : 28 mois (septembre 2009- décembre 2011) (2) Durée effective : 37 mois (septembre 2009- octobre 2012)
<b>LE PORTEUR DU PROJET</b>
<b>Nom de la structure :</b> Ligue de l'Enseignement de la Loire <b>Type de structure :</b> association
<b>L'ÉVALUATEUR DU PROJET</b>
<b>Nom de la structure :</b> EGC –Elie Gallon Consultant <b>Type de structure :</b> structure privée.



# PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

---

## **Introduction :**

Au cours de l'année scolaire 2008 – 2009, la Ligue de l'Enseignement de la Loire a participé à une expérimentation de prévention et de lutte contre le décrochage scolaire de lycéens scolarisés au lycée professionnel Pierre Desgranges d'Andrézieux Bouthéon. Fédération d'Education Populaire complémentaire de l'école publique, La Ligue de l'Enseignement est un mouvement associatif qui a une longue histoire. Elle est née en 1866, à l'appel de Jean Macé, de la volonté de républicains de permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, dans le but d'exercer pleinement leur citoyenneté et d'établir durablement une société plus juste, plus libre, plus solidaire. Les temps changent, l'idéal demeure. Plus que jamais, elle est un grand mouvement d'éducation populaire, une Ligue pour une éducation permanente qui contribue à former des citoyens, c'est-à-dire des hommes et des femmes autonomes et responsables, et à développer une véritable solidarité dans une république laïque. Dans la Loire, elle anime un réseau de 400 associations et développe de nombreux partenariats avec les établissements scolaires, les collectivités territoriales, les comités d'entreprise et les autres mouvements associatifs. Par ses initiatives, par l'action des associations qu'elle fédère, par l'engagement de celles et ceux qui agissent avec elle, la Ligue de l'Enseignement invite les citoyens à s'associer dans la lutte contre les inégalités, à débattre et être acteurs dans la cité afin de construire une société plus juste, plus libre et plus solidaire. La ligue de l'enseignement FOL rassemble et accompagne les bénévoles, adhérents, éducateurs, jeunes et élèves. Pour affronter les mutations profondes de notre société, nous invitons les citoyens à s'associer pour débattre, proposer et construire une société pour tous pour l'émancipation de tous...

### Les objectifs prioritaires sont les suivants :

- Promouvoir la Laïcité
- Offrir un véritable droit à l'éducation et à la formation.
- Permettre l'exercice de la citoyenneté sur tous les territoires.

- Reconnaître et favoriser l'expression de la diversité et lutter contre toutes les formes de discriminations.
- Accompagner la mise en œuvre d'une réelle prise en compte positive de l'environnement et du développement durable.

Forte de cette expérience au sein des établissements scolaires, et de son travail mené au sein des ateliers RELAIS de Saint Etienne et du Gier, la Ligue de l'Enseignement de la Loire élabore un projet en réponse à l'appel à projets du Haut-Commissariat à la Jeunesse, dans le cadre du programme 2 : « Prévenir le décrochage scolaire et organiser les collaborations pour suivre les jeunes décrocheurs. ». Elle s'appuie ainsi sur les compétences développées dans l'accompagnement de jeunes en difficultés ou en situation de décrochage scolaire et souhaite proposer une action rassemblant les différents acteurs travaillant avec ce public. Dans le cadre de cette expérimentation, la Ligue de l'Enseignement de la Loire souhaite s'appuyer également sur les forces du mouvement d'éducation populaire (réseau des associations locales affiliées, actions culturelles, sportives, projet de mobilité européenne, Service Civil Volontaire, puis Service Civique, centre d'hébergement de La Traverse,...)

Des contacts sont pris avec plusieurs lycées du bassin Loire Sud, ainsi qu'avec la Mission Générale d'Insertion (MGI) afin de proposer une action complémentaire au travail déjà mené par les équipes des établissements scolaires et de la MGI. La MGI est un dispositif de l'Education nationale mis en place pour prévenir les sorties du système scolaire sans qualification. Il a pour but de repérer les élèves exposés à ce genre de risque, de proposer des solutions, de les préparer à une insertion professionnelle. En partenariat, nous envisageons alors de mener une action d'accompagnement personnalisé selon les modalités suivantes :

- Mise en place de modalités collectives sous la forme de semaines d'intégration (Centre La Traverse) et de sessions de remobilisation scolaire. La Traverse est un centre d'hébergement permanent de la Ligue de l'Enseignement de la Loire. Il propose plusieurs formules d'accueil de la pension à la gestion libre, ce qui permet de construire avec les partenaires une session adaptée au groupe favorisant la responsabilisation, l'autonomie et la prise d'initiatives.
- Mise en place d'un accompagnement personnalisé (tutorat)
- Accompagnement en vue d'une insertion sociale et professionnelle réussie (modules de techniques de recherche d'emploi, insertion sociale en lien avec les

associations du réseau de la Ligue de l'Enseignement et en lien avec les besoins et aspirations de chaque jeune)

L'évaluateur Elie Gallon proposé par le Haut-Commissariat à la Jeunesse accepte d'évaluer ce projet et nous déposons donc une proposition d'actions en direction de 50 jeunes décrocheurs de lycées professionnels. L'objectif principal de cette expérimentation étant de favoriser la mise en réseau des acteurs autour de ces parcours de jeunes et de développer l'enrichissement des pratiques de chacun par le partage au sein d'une équipe pluridisciplinaire et pluri professionnelle. Nous souhaitons que ce savoir-faire partagé avec un regard élargi sur le jeune et son projet puisse se développer sur le territoire.

Cette action devait être expérimentée de septembre 2009 à décembre 2011 ; elle fut expérimentée jusqu'en juillet 2012, période correspondant à la fois à la fin d'une année scolaire et aussi à la phase d'inscription pour une nouvelle formation qualifiante ou un contrat d'apprentissage.

## **I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation**

### **A. Objectifs de l'expérimentation**

L'objectif général de l'expérimentation est de prévenir le décrochage scolaire des lycéens, notamment en lycée professionnel en proposant un accompagnement personnalisé, construit et concerté au sein d'une équipe d'horizons professionnels différents.

Cet accompagnement consiste en la réalisation d'un nouveau projet de formation et/ou d'insertion professionnelle ou la consolidation d'une ébauche de projet (projet renforcé par des stages, des remises à niveau pour suivre l'éventuelle formation nécessaire, confrontation avec le monde du travail, recherche d'un patron et d'un contrat d'apprentissage ou d'embauche, ...). Il propose également de favoriser l'insertion et l'inscription du jeune dans le territoire, ce dans le but de créer une dynamique positive.

Cette expérimentation doit également permettre une meilleure appréhension du décrochage scolaire et notamment du décrochage scolaire des lycéens, en permettant d'entreprendre une réflexion sur les éléments responsables du décrochage, mais aussi sur les parcours scolaires et le projet personnel du jeune.

## B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

### 1. Public visé :

Le public cible est composé des lycéens en voie de décrochage scolaire ou décrocheurs. Contrairement à ce qui avait été envisagé au départ, ces lycéens ne sont pas toujours en lycée professionnel. En effet, ils sont scolarisés dans les établissements suivants :

- Lycée professionnel Benoît Fourneyron (Saint Etienne)
- Lycée professionnel René Cassin (Rive de Gier)
- Lycée général et technologique Georges Brassens (Rive de Gier)

Le lycée Georges Brassens a été sélectionné, tout d'abord parce qu'il comprend une section d'enseignement professionnel, mais surtout parce que l'établissement souhaite proposer des réponses supplémentaires à celles actuellement apportées et construites avec ces jeunes, le lycée et la MGI. Il désire notamment répondre en élaborant des collaborations avec d'autres professionnels, en s'ancrant davantage dans le territoire. Il nous a semblé pertinent d'inclure alors ce lycée dans le champ de l'expérimentation.

D'une manière plus détaillée, ces jeunes lycéens peuvent présenter les caractéristiques suivantes :

- Echec et démotivation scolaires : l'élève s'exclut de la situation d'apprentissage (devoirs non faits, retards, absences, dispenses, MP3 sur les oreilles, ...)
- Problèmes de concentration : l'élève cherche des yeux un copain, regarde par la fenêtre, s'endort...
- Attitude problématique dans le groupe classe : provocations, insultes, prises de parole non réglées, bavardages et moqueries systématiques...
- Attitude de non-écoute en classe : refus d'enlever son blouson, oubli de matériel, lenteur pour s'installer, prolongation de la pause, ...
- Relationnel difficile avec les adultes référents de l'établissement : provocations, propos grossiers, recherche le conflit....
- Difficulté à repérer l'intérêt des apprentissages scolaires
- Absentéisme perlé ou répété; choix de certains cours; décrochage brutal en cours d'année scolaire.
- Le contexte social et / ou familial peuvent être un frein pour une scolarité sereine et peuvent engendrer ou aggraver une situation de décrochage.

## 2. Bénéficiaires directs :

Le choix des bénéficiaires de cette expérimentation a été effectué par les établissements scolaires et la MGI. En effet, les situations de jeunes en difficultés ou en situation de décrochage sont présentées lors des cellules de veille des deux lycées de Rive de Gier. La première année d'expérimentation (année scolaire 2010-2011), ceux-ci étaient proposés à la MGI. Les cellules de veille ou groupes de suivi sont composés de membres permanents (professeurs principaux, CPE, COP, chef de travaux, assistante sociale scolaire, infirmière scolaire), d'autres membres peuvent être associés (formateurs MGI, animatrice de la Ligue de l'Enseignement, éducateurs ou travailleurs sociaux). Le pilotage est assuré par le chef d'établissement ou son adjoint. Dans les faits, la MGI et l'animatrice de la Ligue de l'Enseignement de la Loire sont présents à chaque cellule ou groupe organisé. L'ensemble des participants s'intéresse au parcours de l'élève et chacun peut agir dans le cadre de son activité quotidienne. Le travail collectif permet de mieux articuler les actions de chacun tout en bénéficiant de la plus-value d'une action concertée. Les critères de sélections sont partagés par les membres de la cellule et adaptés à chaque situation : la solution proposée est systématiquement construite par les membres de la cellule. Lors des réunions MGI ces jeunes étaient alors suivis dans le cadre de l'expérimentation ou par un formateur de la MGI. Pour la deuxième année (année scolaire 2011-2012), l'action « Réseau raccrochage » portée par les 2 lycées et la Mission locale Gier-Pilat s'est articulée avec l'expérimentation. Les bénéficiaires de l'action portée par la Ligue de l'Enseignement de la Loire étaient donc ceux identifiés par les 2 lycées de Rive de Gier, ceux suivis dans le cadre de la MGI et ceux proposés par les porteurs du projet Réseau Raccrochage (jeunes lycéens, de Mission Locale, de MFR, de lycées privés, de CFA ou hors cursus de formation proposés par des éducateurs de prévention).

Pour les deux années d'expérimentation, s'ajoutent les jeunes sans solution scolaire ou décrocheurs rattachés à la MGI du lycée Benoît Fourneyron.

Les témoins 1 sont des jeunes suivis par les Missions locales de Saint Etienne et du Gier ou repérés en cellule de veille des lycées et pour lesquels un autre accompagnement a été proposé. Les témoins 2 sont des élèves des lycées Georges Brassens et René Cassin de Rive de Gier.

2.1. Statistiques descriptives :L'annexe n°1 décrivant les bénéficiaires est en page suivante.



**Restitution du porteur de projet**  
**Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation**  
**Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention**

<b>Numéro du projet</b>	AP1_285				
	<b>Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation</b>	<b>Bénéficiaires entrés l'année 1</b>	<b>Bénéficiaires entrés l'année 2</b>	<b>Bénéficiaires entrés l'année 3</b>	<b>Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation</b>
<b>Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action</b>					
Jeunes	50	0	31	29	60
Adultes	0	0	0	0	0
<b>Nombre total de bénéficiaires</b>	<b>50</b>	<b>0</b>	<b>31</b>	<b>29</b>	<b>60</b>
<b>Nombre d'abandons ou exclusions</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>3</b>

	<b>Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation</b>	<b>Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation</b>
<b>Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques</b>		
<b>1. Jeunes</b>		
<b>Âge</b>		
Moins de 6 ans		
6-10 ans		
10-16 ans		
16-18 ans	45	55
18-25 ans	5	5
Autres : <i>(préciser)</i>		
Autres : <i>(préciser)</i>		
<b>Situation</b>		
Elèves en pré-élémentaire		
Elèves en élémentaire		
Collégiens		7
Lycéens en LEGT		14
Lycéens en lycée professionnel	50	33
Jeunes apprentis en CFA		1
Étudiants du supérieur		
Demandeurs d'emploi		
Actifs occupés		
Autres : <i>(autres scolarités : à l'étranger, école de production hors contrat)</i>		2
Autres : <i>(Mission locale)</i>		3
<b>Niveau de formation</b>		
Infra V	25	23
Niveau V	25	37
Niveau IV		
Niveau III		
Niveau II		
Niveau I		
<b>Sexe</b>		
Filles	20	26
Garçons	30	34
<b>2. Adultes</b>		
<b>Qualité</b>		
Parents		
Enseignants		
Conseillers d'orientation-psychologues		
Conseillers principaux d'éducation		
Conseillers d'insertion professionnelle		
Animateurs		
Éducateurs spécialisés		
Autres : <i>(préciser)</i>		
Autres : <i>(préciser)</i>		

	<b>Prévision initiale</b>	<b>Réalisation</b>
<b>Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif</b>		
<b>1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?</b>		
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML. Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML. Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML.	Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML.	Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML.
<b>Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place</b>		
<b>1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :</b>		
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?	Communale	Communale
<b>2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers "politique de la ville" ?</b>		
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville	Oui, une partie de mon territoire	Oui, une partie de mon territoire

**Remarques**  
Concernant les 3 bénéficiaires ayant abandonné :  
2 sont retournées en classe  
1 a souhaité être accompagnée par la Mission Locale.  
Des contacts réguliers suite à cet abandon ont été maintenus afin de vérifier que ces jeunes ne décrochaient pas de leur classe ou bénéficiaient toujours d'un autre étayage.

Au vu du tableau précédent, on remarque quelques écarts entre les prévisions et les bénéficiaires de l'expérimentation. Le fait d'accompagner des lycéens en LEGT s'explique par l'inclusion du lycée Georges Brassens dans l'expérimentation. Les élèves recensés comme étant des collégiens sont des jeunes de plus de 16 ans sans solution en début d'année scolaire ayant eu le collège comme dernier établissement scolaire fréquenté. Certains jeunes ont également souhaité reprendre une formation ou être accompagnés par la MGI suite à une rupture dans leur scolarité. Pour ce faire, ils ont d'abord été accompagnés par la Mission Locale. Enfin, certains jeunes ont suivi d'autres formations (CFA, école de production), sans succès. Ils ont alors émis le souhait d'être accompagnés pour un retour réussi vers une formation qualifiante, via la MGI et cette expérimentation.

Dans le cadre de l'évaluation menée au cours de l'expérimentation, il a pu être observé que les jeunes accompagnés sont des garçons pour une petite majorité (57 %). Ceci ne se retrouve pas dans les mêmes proportions dans les deux groupes Témoins. Pour l'évaluation menée en parallèle, le groupe de jeunes en lien avec le projet raccrochage n'est pas inclus en raison du manque de données exploitables. L'exploitation des données relatives au public de cette expérimentation est développée dans le rapport de l'évaluateur.

## **2.2. Analyse qualitative**

L'animatrice a rencontré 70 jeunes auxquels elle a présenté le contenu de l'expérimentation. Parmi eux, certains ont souhaité retourner en classe, sans bénéficier d'un étayage ; d'autres ont souhaité rechercher un emploi ou travailler. Ces derniers (10 jeunes) ont donc été orientés vers la Mission Locale ou le Pôle Emploi.

Au final 60 jeunes furent accompagnés dans le cadre de ce projet, soit un effectif supérieur de 20% aux prévisions de l'expérimentation. Les jeunes du secteur de Rive de Gier ont été pour l'essentiel des lycéens qui décrochent de leur formation au cours de l'année scolaire. Les jeunes accompagnés au lycée Benoît Fourneyron avaient décroché l'année scolaire précédente ou n'avaient pas de solution de formation, ni d'emploi en septembre. Les jeunes repérés dans le cadre du projet « réseau raccrochage » du Gier relevaient de ces deux situations.

Pour l'essentiel, les jeunes ont été accompagnés 3 mois et plus :

*Durée d'accompagnement*

Durée	ETABLISSEMENT D'ORIGINE				ENSEMBLE
	Cassin	Brassens	Fourneyron	Réseau Raccrochage	
Un seul jour	2	2	1	0	5
Une semaine	1	1	0	0	2
Deux semaines	0	1	0	0	1
Un mois	1	1	0	3	5
Deux mois	1	3	0	2	6
Trois mois	7	2	2	0	11
Plus de trois mois	3	10	17	0	30
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>5</b>	<b>60</b>

*Devenir des jeunes à l'issue de l'accompagnement*

Issues	ETABLISSEMENT D'ORIGINE				ENSEMBLE
	Cassin	Brassens	Fourneyron	Réseau raccrochage	
Apprentissage	0	2	5	0	7
Formation qualifiante	1	2	0	2	5
Emploi	1	1	1	0	3
Retour en classe	6	15	8	1	30
Mission locale	3	0	2	0	5
Recherche Apprentissage	1	0	0	1	2
MGI	0	0	1	1	2
Sans solution	1	0	3	0	4
Sans solution connue	2	0	0	0	2
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>5</b>	<b>60</b>

L'expérimentation, en proposant des entrées et des sorties permanentes, a permis d'accompagner des jeunes dans un délai court et de réduire le temps de latence entre le début du décrochage et la prise en charge effective au sein d'un dispositif. On remarque que pour la moitié des jeunes accompagnés, la solution choisie est un retour en classe. Celui-ci correspond soit à un retour dans la classe initiale, en particulier pour les lycéens du lycée Brassens, soit à une réorientation dans une autre filière de formation. De plus, ce retour en

classe se fait essentiellement à l'issue de l'accompagnement donc pour l'année scolaire suivante.

En parallèle de ces accompagnements personnalisés, des liens réguliers sont entretenus avec les partenaires (établissements scolaires, CIO, Mission Locale, structures associatives, culturelles ou sportives, employeurs, ...) et la famille. Ceci correspond au projet initial de l'expérimentation.

### **3. Bénéficiaires indirects**

Les bénéficiaires indirects sont les différents partenaires de cette expérimentation. Au fil du temps, ceux-ci ont pris la mesure de l'action et des modalités possibles. La deuxième année d'expérimentation a ainsi été plus riche en terme d'échanges, de modalités proposées, mais également en amont pour la sélection des bénéficiaires directs et la présentation de l'action. Il peut être observé une meilleure adéquation entre les actions proposées, les projets des jeunes et leurs besoins.

Le travail en commun autour des situations des jeunes et le regard pluridisciplinaire et pluri professionnel ont enrichi l'accompagnement proposé. Les nombreux temps d'échanges formels et informels au cours de l'expérimentation ont permis de développer les regards croisés autour des problématiques des jeunes accompagnés et du décrochage scolaire en général. Avec le temps, l'expérimentation a pu contribuer à la construction ou à la consolidation d'une culture commune entre les différents acteurs.

L'expérimentation a permis également de tisser des liens réguliers avec les parents. Ils ont pu ainsi participer à l'accompagnement de leur enfant et renforcer sa mobilisation au profit de son projet personnel et/ou professionnel.

## **II. Déroulement de l'expérimentation**

La première année de l'expérimentation a été centrée sur l'élaboration d'une convention entre la Ligue de l'Enseignement de la Loire et l'Inspection académique de la Loire précisant les modalités d'actions du projet, à savoir le territoire d'intervention, les actions concrètes réalisables, le partenariat avec les différents échelons de l'institution.

En parallèle, la construction d'un partenariat avec une structure (Centre ressources Italiques – SaCoRa) proposant l'évaluation des compétences sociales a été effectuée.

Enfin, le comité de pilotage a été constitué.

La seconde année d'expérimentation correspond à la concrétisation de l'action. Une animatrice a été recrutée afin de réaliser l'accompagnement des jeunes. C'est par son intermédiaire que s'est formalisé le partenariat avec la MGI, les établissements scolaires, les CIO, les missions locales, les entreprises, les divers lieux de formation du territoire, les travailleurs sociaux et éducatifs ou encore les structures associatives locales. Plusieurs contacts avec différents partenaires pour la mise en place de projets particuliers ont également eu lieu. On peut retenir par exemple le lien avec le Centre ressources Italiques (SaCoRa) et l'association Quartier Libre pour l'évaluation des compétences sociales.

Ce sont 31 jeunes décrocheurs qui ont été accompagnés lors de cette deuxième année d'expérimentation.

Suite à l'évaluation, aux propositions émises ou aux réflexions des différents acteurs (animatrice, chargée de mission, DSDEN Loire, lycées, MGI,...), la dernière année d'expérimentation a permis de reconduire l'accompagnement des jeunes et de développer de nouveaux projets et actions. Un lien a été établi avec le projet « réseau raccrochage » du Gier (financement Région Rhône Alpes) afin d'avoir une réponse plus large et concertée à l'échelle du Gier.

#### A. Actions mises en œuvre

L'accompagnement expérimenté propose la réalisation d'un nouveau projet de formation et/ou d'insertion professionnelle ou la vérification et la consolidation d'un projet pré-existant. L'ensemble des actions mises en place sont adaptées à chaque jeune, que ce soit en termes de contenu ou de temporalité : chaque action est proposée en fonction des capacités et compétences du jeune. En effet, dans le cadre des stages par exemple, un calendrier est proposé au démarrage de l'accompagnement. Celui-ci est ensuite réadapté en fonction des réussites ou des freins que peut rencontrer chaque jeune au cours de son parcours.

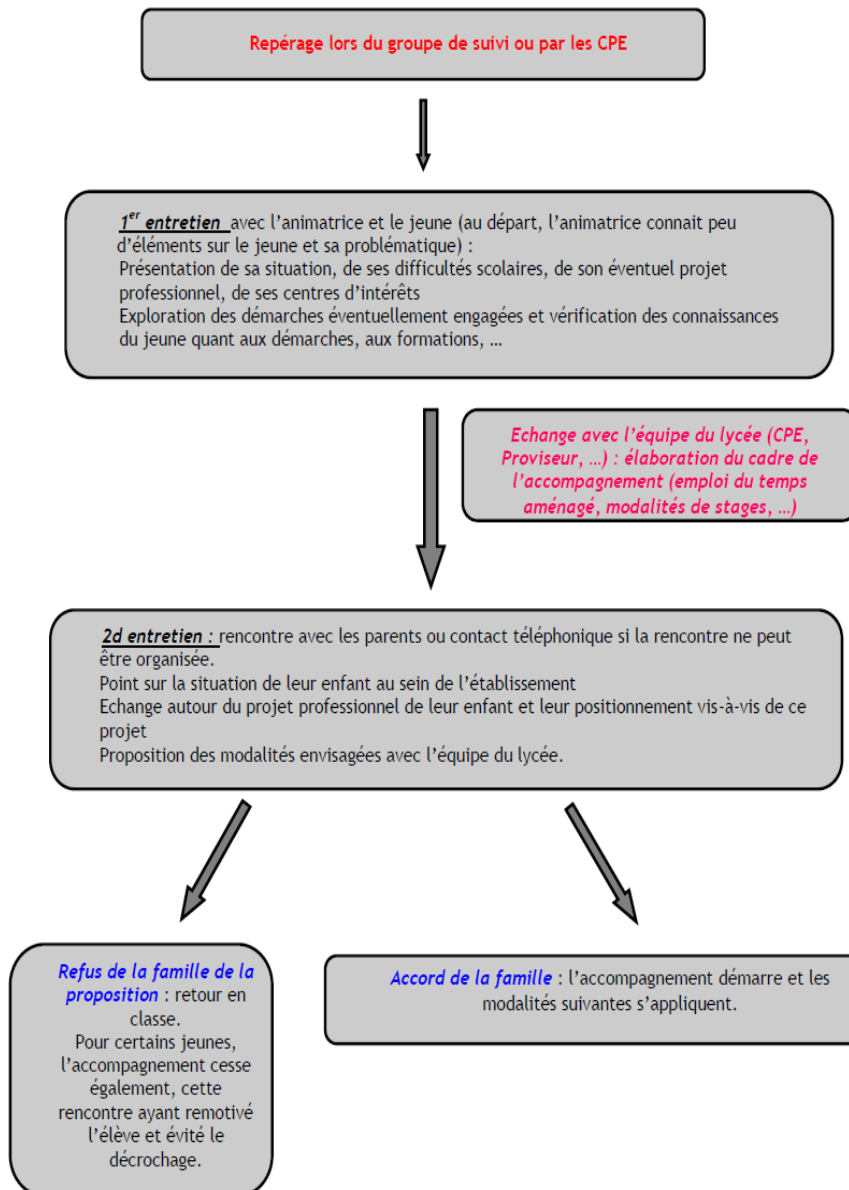
**Restitution finale du porteur de projet**  
**Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en œuvre**

Numéro du projet	Description synthétique de chaque action	Spécifique au caractère expérimental du projet (oui/non)	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
				Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)
<b>1. Préparation du projet</b>	<i>septembre 2009 - octobre 2010</i>								
Action n°1	Elaboration de la convention entre la Ligue de l'Enseignement de la Loire et l'Inspection académique de la Loire	oui	13 mois	2	0,05 ETP	Secrétaire Général, chargée de mission			déplacements +missions
Action n°2	Formalisation du projet	oui	en continu	2	0,05 ETP	Secrétaire Général, chargée de mission			déplacements +missions
Action n°3	Rencontres avec les chefs d'établissements concernés par l'expérimentation	oui		2	0,01 ETP	Secrétaire Général, chargée de mission			déplacements +missions
Action n°4	Réunions du comité de pilotage	oui		2	0,01 ETP	Secrétaire Général, chargée de mission			déplacements +missions
Action n°5	Rencontres avec les partenaires	oui	en continu	2	0,03 ETP	Secrétaire Général, chargée de mission			déplacements +missions
Action n°6									
Action n°7									
Action n°8									
Action n°9									
Action n°10									
<b>2. Lancement de l'expérimentation</b>	<i>octobre 2010 - juillet 2012</i>								
Action n°1	Recrutement de l'animatrice	oui		2	0,1 ETP	Secrétaire Général, chargée de mission			
Action n°2	Formation et accompagnement de l'animatrice dans le cadre de sa mission	oui	1 mois	1	0,5 ETP	Chargée de mission			
Action n°3	Réunions mensuelles avec l'équipe de la MGI	non	en continu	2	0,04 ETP	Chargée de mission, animatrice			déplacements +missions
Action n°4	Réunions mensuelles au lycée G. Brassens	non	en continu	1	0,02 ETP	Animatrice			déplacements +missions
Action n°5	Réunions hebdomadaires au lycée R Cassin	non	en continu	1	0,08 ETP	Animatrice			déplacements +missions
Action n°6	Réunions régulières (bimensuelles) de pilotages	non	en continu	1	0,06 ETP	Chargée de mission			déplacements +missions
Action n°7	Réunions régulières dans le cadre du projet rattachage Gier	non	en continu	2	0,15 ETP	Chargée de mission, animatrice			déplacements +missions
Action n°8	Modules individuel tutorat	oui	en continu	1	0,4 ETP	Animatrice	matériel pédagogique		déplacements +missions
Action n°9	Module individuel stages, découverte professionnelle	oui	en continu	1	0,4 ETP	Animatrice	matériel pédagogique		déplacements +missions
Action n°10	Module Découvrir la ville autrement	oui	2x1 mois	2	0,2ETP	Chargée de mission Animatrice Intervenant extérieur : agent du patrimoine	matériel pédagogique	intervenant extérieur	déplacements +missions
Action n°11	Module Slam - expression	oui	3 mois	1	0,23 ETP	Animatrice Intervenant extérieur : slameur	matériel pédagogique	intervenant extérieur	déplacements +missions
Action n°12	Module tolérance	oui	1 mois	1	0,1 ETP	Animatrice			déplacements +missions
Action n°13	Coordination de l'expérimentation, développement	oui	en continu	2	0,1 ETP	Chargée de mission animatrice			déplacements +missions
Action n°14	constructions d'actions favorisant l'estime de soi, l'insertion dans un territoire, rencontre de partenaires et d'interventants	oui	en continu	2	0,1 ETP	Chargée de mission animatrice			déplacements +missions
Action n°15	saisie des documents de suivi et statistiques	oui	en continu	2	0,1 ETP	Chargée de mission animatrice			Chargée de mission animatrice
<b>3. Achèvement de l'expérimentation</b>	<i>juin 2012 - juillet 2012</i>								
Action n°1	réunion bilan, saisie et envoi des éléments nécessaires à l'évaluation	oui	2mois	2	0,75 ETP	Chargée de mission animatrice			ressources humaines, déplacements + missions
Action n°2	Synthèse des actions réalisées dans le cadre de l'expérimentation, perspectives	oui	2 mois	2	0,50 ETP	Chargée de mission animatrice			ressources humaines, déplacements + missions
Action n°3	Bilan de l'expérimentation	oui	3mois	1	0,5 ETP	Chargée de mission			ressources humaines, déplacements + missions
Action n°4	Bilan de l'expérimentation et perspectives : comité de pilotage le 25 septembre 2012	oui	1 mois	2	0,1 ETP	Secrétaire Général Chargée de mission			ressources humaines, déplacements
Action n°5									
Action n°6									
Action n°7									
Action n°8									
Action n°9									
Action n°10									
<b>4. Achèvement de l'évaluation</b>	<i>01/07/2012- 30/09/2012</i>								

## Protocoles d'accompagnement : généralités :

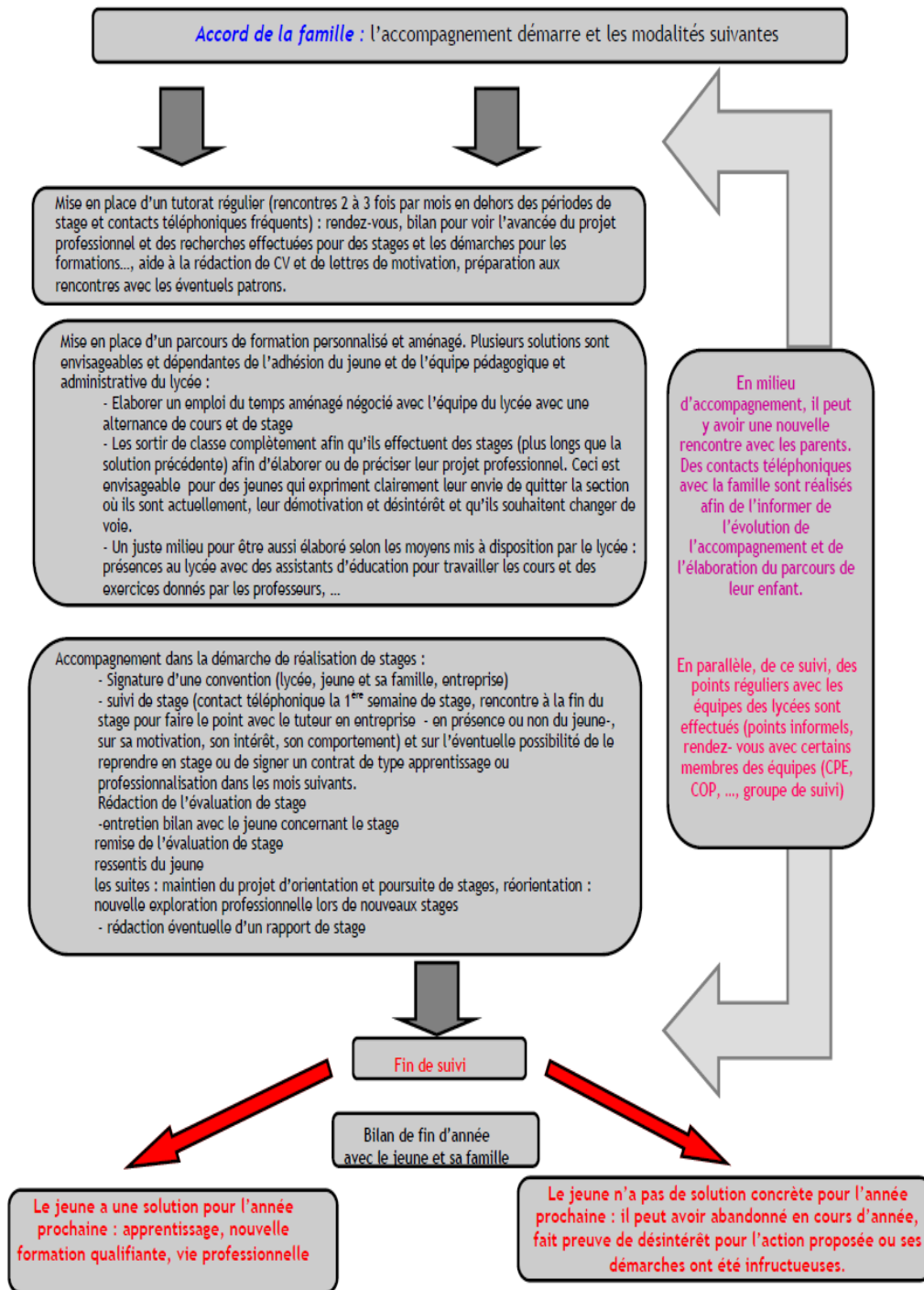
### Protocole d'accompagnement

Décrocheurs (LP R.Cassin, lycée G. Brassens) ½



# Protocole d'accompagnement

## Décrocheurs (LP R.Cassin, lycée G. Brassens) 2/2



Le lien avec les enseignants, l'ensemble des acteurs des deux lycées ou les professionnels de l'orientation (CIO ou Mission Locale) est permanent, c'est pourquoi il n'apparaît pas dans une étape spécifique du protocole d'accompagnement ci-dessus. Des temps d'échanges



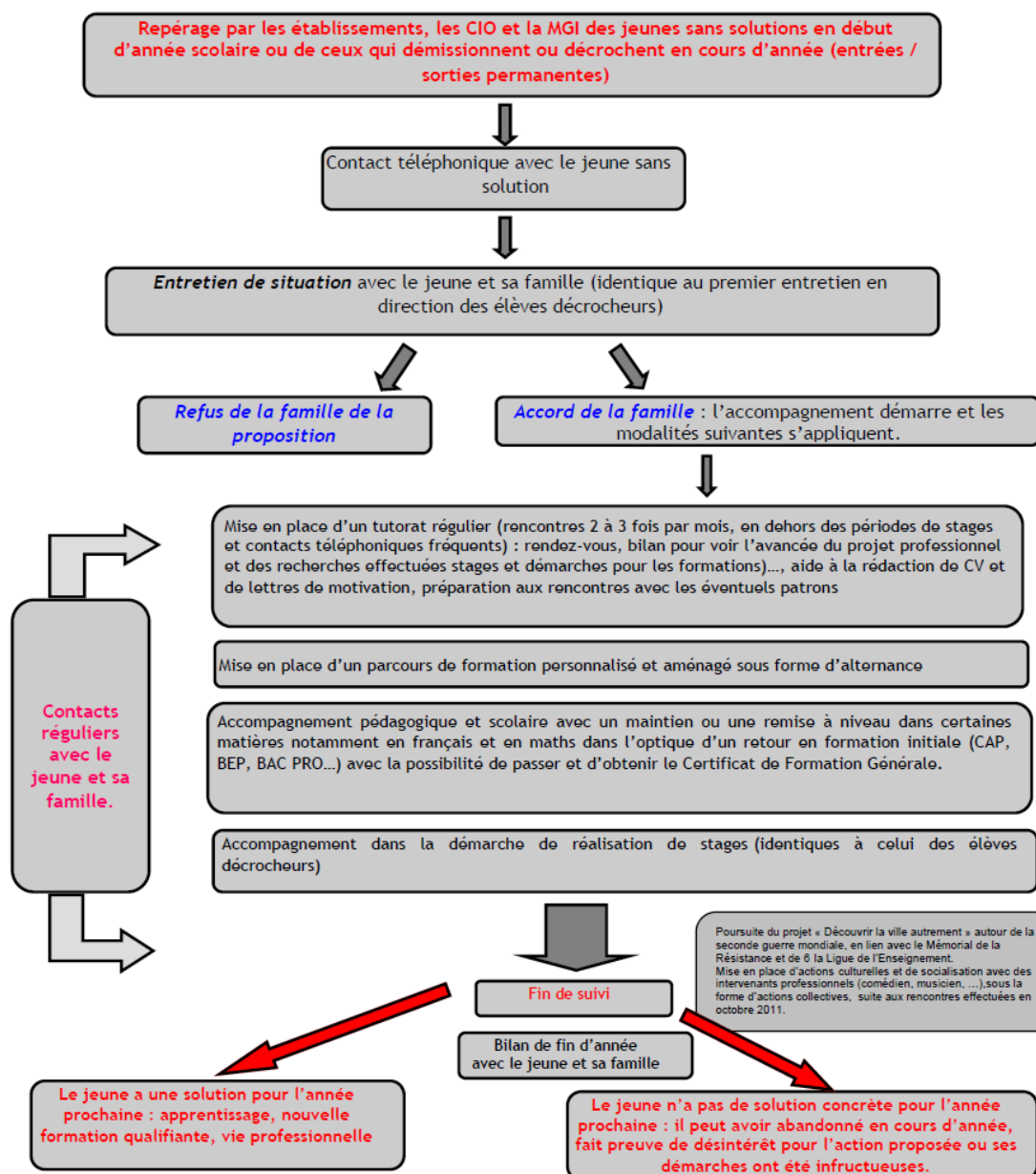
réguliers sont organisés et de nombreux points informels sont réalisés. Il en est de même pour les liens avec les familles. Pour les autres partenaires, les liens se font de manière adaptée à chaque situation de jeune (travailleurs sociaux, éducateurs dans le cadre d'une mesure spécifique, structures associatives, culturelles ou sportives, ...)

Projet raccrochage Gier : les jeunes sont identifiés par la Mission locale, la cellule de veille des établissements, la plate-forme de soutien et d'appui et orientés vers ce dispositif.

Une première rencontre – diagnostic est effectuée. Par la suite un parcours personnalisé est proposé au jeune, avec un emploi du temps adapté. Un référent est désigné pour accompagner le jeune de manière régulière et faire le point sur l'évolution de son parcours.

Un ensemble d'acteurs partenaires accompagne ce jeune dans ses démarches.

## Protocole d'accompagnement Décrochés (LP B FOURNEYRON) 1/1



## **Détail des différentes actions mises en œuvre :**

### Modules individuels :

Ces modules sont également mis en place par la MGI. Une pratique commune à la MGI et à l'expérimentation est proposée. Ceci est lié au partenariat construit avec la MGI et à l'inclusion de l'animatrice à l'équipe de formateurs de la MGI. Toutefois, les contenus de ces modules individuels sont un peu différents. En effet, l'animatrice ayant un nombre de jeunes à accompagner moins important qu'un formateur, celle-ci peut proposer un accompagnement plus approfondi. De plus, elle utilise les forces du réseau de la Ligue de l'Enseignement pour apporter une réponse adaptée à chaque jeune et favoriser son insertion sociale, culturelle et sportive.

### Les tutorats

Ce module permet de personnaliser l'accompagnement et d'être au plus près du projet du jeune. Le tutorat est régulier. Il se compose d'entretiens, de points de situations autour des recherches en formation ou employeur, des recherches et bilans de stages, d'échanges autour des centres d'intérêts du jeune et de son inscription dans le territoire, en particulier en lien avec les structures associatives, sportives ou culturelles.

### Le suivi de stage

Dans le cadre de l'accompagnement individualisé proposé, un temps particulier est dédié aux stages. En effet, ce sont ces moments de découverte concrète du terrain qui permettent aux jeunes de vérifier leur projet de qualification ou professionnel. Ces stages peuvent être réalisés en entreprise ou au sein de centres de formation (lycées, CFA, ...). Lors de l'accompagnement proposé dans le cadre de cette expérimentation, d'importants créneaux sont dégagés pour la recherche de lieux de stages, leur réalisation et leur suivi. En parallèle, un important travail autour de l'orientation en lien étroit avec le CIO ou la Mission Locale est mené.

### Modules collectifs :

Ils s'articulent avec la modalité individuelle de l'accompagnement. L'ensemble des modules ne sont pas proposés à tous les jeunes ; certains jeunes démarrant trop tard en cours d'année pour pouvoir intégrer certains modules. Pour d'autres ces modules ne sont pas en adéquation avec le projet personnel du jeune ou ce dernier n'adhère pas à ce module et ne souhaite pas y participer. Ceci est alors repris en tutorat.

#### Remise à niveau :

Ce module est proposé aux jeunes qui souhaitent intégrer un cursus de formation. Il leur est proposé des exercices de remise à niveau dans les disciplines scolaires principales. Ce module est également organisé par les formateurs de la MGI. L'animatrice a d'ailleurs pour l'essentiel utilisé les outils pré existants de la MGI. Ce module se déroule avec un groupe, de manière régulière. Il peut y être abordé un sujet commun au groupe, avec un retour individualisé. L'animatrice peut également proposer des modalités spécifiques à chaque jeune, qu'elle accompagne alors individuellement.

#### Découvrir la ville autrement

Il s'agit ici de découvrir la ville de Saint Etienne à l'époque de la Seconde Guerre Mondiale. Après un rappel des principaux repères historiques, les jeunes réalisent une randonnée urbaine ainsi qu'une visite de Mémorial de la Résistance et de la Déportation de la Loire. Cette randonnée est proposée à partir d'un livret faisant référence à certains monuments historiques, bâtiments ou évènements spécifiques. Elle est également commentée par l'agent du patrimoine du Mémorial et une accompagnatrice de la Ligue de l'Enseignement qui porte cette opération sur le département. Ce sont essentiellement les questions autour de la vie quotidienne sous l'occupation ou le bombardement de la ville de Saint Etienne qui sont abordées. Lors de la visite du Mémorial les jeunes découvrent la Résistance et la déportation. C'est l'occasion de discuter avec le groupe autour des notions d'engagement en temps de guerre et en temps de paix.

Ce module facilite l'appropriation de la ville. Les accompagnateurs font également le lien avec la vie courante actuelle, les institutions, les administrations et les démarches. La

randonnée est également un moment qui permet de parler du projet personnel de chaque jeune, avec d'autres interlocuteurs mais aussi de le partager au sein du groupe.

#### Atelier d'expression / slam :

Un atelier d'expression animé par un slameur a été mis en place. Il avait pour objectif de faciliter la prise de parole lors d'entretiens téléphoniques ou de rencontres avec des employeurs. Sur plusieurs séquences le groupe a pu découvrir le slam ainsi que l'écriture de texte seul et à plusieurs. Au fil des rencontres, le groupe se constitue, un rapport de confiance s'installe et l'atelier d'écriture prend tout son sens. C'est l'occasion d'aborder ici les différents registres de langue, l'importance du choix d'un mot, ... Ceci a pu également faciliter le travail autour du CV et de la lettre de motivation.

#### Tolérance, lutte contre les discriminations :

Un groupe de jeunes s'est rendu à la projection du film Gran Torino organisé par la Cinémathèque de la ville de Saint Etienne. Le choix de l'animatrice était d'aborder au travers de ce film la thématique des discriminations et de la tolérance. Lors des séquences collectives qui ont suivi, un échange sur le rapport aux autres a pu être mis en place, à l'issue de la projection du film. A partir de la trame du film, des prises de positions des différents protagonistes, les jeunes ont pu débattre sur le racisme, les préjugés, les rapports entre les jeunes et les bandes, les liens intergénérationnels, ... Un temps plus important a été consacré au choix du personnage principal, sur ses motivations, le changement de son regard ou encore la non-violence.

#### Modules pressentis mais non proposés :

##### Evaluation des compétences sociales :

Afin d'optimiser l'accompagnement personnalisé, de valoriser les compétences du jeune et de restaurer une bonne image de soi, il a été envisagé de mettre en place une évaluation des compétences sociales. La compétence sociale est la capacité d'établir des relations de réciprocité positive avec son entourage. Elle s'exerce dans tous les domaines de la vie quotidienne (*santé, vie familiale et affective, formation, emploi, budget ; logement, loisirs*).

Elle s'appuie sur six facteurs de succès (*motivation, anticipation, image de soi, sens des responsabilités, maîtrise de l'espace, utilisation des acquis*).

**La compétence sociale est la condition de l'autonomie.**

L'évaluation des compétences sociales permet de repérer un certain nombre de faits ou d'actes de la vie quotidienne à l'initiative de la personne (contributions) ou à l'initiative de son environnement (rétributions). La compétence sociale s'appuie sur le sentiment de réciprocité. Ce sentiment naît d'un équilibre entre la part active d'un individu et le soutien de son environnement : c'est ce sentiment qui donne envie et permet de « jouer le jeu de la société ».

Cette évaluation est un outil d'accompagnement et peut servir de support dans le cadre d'un projet. En balayant de manière large les différents domaines de la vie quotidienne, elle permet de mettre en valeur certains éléments qui auraient pu passer inaperçus lors d'un entretien même approfondi or ces points peuvent être cruciaux pour accompagner la personne dans la réalisation de son projet. De plus, cette évaluation n'est pas réalisée de manière unilatérale, les résultats sont co-analysés par l'accompagnant et l'accompagné. Le jeune est alors partie prenante de cette évaluation et par là-même de son parcours et de sa construction.

Plusieurs contacts ont été pris avec le Centre ressources Italiques (SaCoRa) et l'association Quartier Libre afin de mener cette évaluation et de former plusieurs professionnels de la Ligue de l'Enseignement afin d'accompagner l'animatrice dans cette réalisation de l'évaluation. Il n'a pas été possible de créer ce partenariat, pour des raisons de calendrier et de nombre de jeunes suffisant pour les périodes de formation à cette évaluation et l'évaluation des compétences sociales elle-même.

La dernière année de l'expérimentation a permis la mise en place d'une formation à l'évaluation des compétences sociales à destination de plusieurs professionnels de la Ligue de l'Enseignement par le créateur de cette évaluation et du logiciel lié.

Il n'a pas été possible de mener cette évaluation auprès de l'ensemble des jeunes accompagnés. Toutefois, il a été possible de mener une petite évaluation qui permet noter d'observer la plus-value de l'accompagnement. Les résultats sont présentés plus loin.

### Atelier d'expression orale

Un atelier animé par un comédien propose de travailler la prise de parole en groupe. Une progression est envisagée et articule le travail sur scène et le lien avec le projet de chaque jeune, en particulier le lien avec le monde de l'entreprise.

Cet atelier n'a pu être mis en place, faute d'un nombre suffisant de jeunes accompagnés en même temps. En effet, il est nécessaire de mettre en place cet atelier suffisamment tôt dans l'année pour pouvoir construire cette progression et ne pas placer le jeune en difficulté. Or le nombre de jeunes suffisamment conséquent pour mettre en place un tel atelier n'a été atteint qu'en mars.

## B. Partenariats

### 1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
MGI Loire Sud	Pilotage, participation à la sélection des bénéficiaires, modalités d'accompagnement, échange de pratiques professionnelles
Lycée Benoît Fourneyron	Pilotage, participation à la sélection des bénéficiaires, modalités d'accompagnement, échange de pratiques professionnelles, mise à disposition de locaux
Lycée Georges Brassens	Pilotage, participation à la sélection des bénéficiaires, modalités d'accompagnement, échange de pratiques professionnelles, mise à disposition de locaux
Lycée René Cassin	Pilotage, participation à la sélection des bénéficiaires, modalités d'accompagnement, échange de pratiques professionnelles, mise à disposition de locaux
DSDEN Loire	Pilotage, liens avec les différents partenaires de l'expérimentation ou acteurs dans la lutte contre le décrochage à l'échelle du département.

CIO Ondaine les 2 premières années d'expérimentation puis CIO Saint Chamond la dernière	Pilotage, participation à la sélection des bénéficiaires, modalités d'accompagnement, échange de pratiques professionnelles
Missions locales Saint Etienne et Gier Pilat	Modalités d'accompagnement, participation à la sélection des bénéficiaires, en particulier dans le cadre du projet « réseau raccrochage », échanges de pratiques professionnelles
Porteurs et partenaires du projet Réseau raccrochage Gier	Modalités d'accompagnement, participation à la sélection des bénéficiaires, en particulier dans le cadre du projet « réseau raccrochage », échanges de pratiques professionnelles
CIO	Modalités d'accompagnement
Différents lycée, CFA ou AFEP	Modalités d'accompagnement, propositions de stages de découverte de formation
Mémorial de la Résistance et de la Déportation	Soutien technique à l'élaboration du module « Découvrir la ville autrement », accompagnement pour la réalisation de ce module.
FJEP Métare	Mise à disposition de locaux, liens dans le cadre d'accompagnements de jeunes connus par la structure et accueil possible dans le cadre de la découverte professionnelle.

## 2. Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) <b>en %</b>
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	96,64%, avec solde dernière tranche
Cofinancements extérieurs à la structure	3,36%
Autofinancement	0%



### C. Pilotage de l'expérimentation

Un comité de pilotage a été organisé la première année d'expérimentation afin de définir les grandes orientations de l'expérimentation ainsi que le territoire concerné. Ce comité a réuni plusieurs représentants de la DSDEN, des directeurs de CIO, des Proviseurs de lycées professionnels et généraux et technologiques, la Ligue de l'Enseignement de la Loire et l'évaluateur de l'expérimentation.

Le 1<sup>er</sup> juillet 2011, un bilan de la première année scolaire d'expérimentation a été organisé, en présence de l'Inspectrice de l'Education Nationale chargée de l'Information et de l'Orientation, du Chargé de mission Politique de la ville et MGI, de l'équipe départementale de la MGI, de chargée de mission pour l'expérimentation de la Ligue de l'Enseignement de la Loire, de l'animatrice de la Ligue de l'Enseignement de la Loire dans le cadre de l'expérimentation et de l'évaluateur du projet. Lors de ce bilan ce sont essentiellement les points forts qui ont été retenus. L'expérimentation n'est pas modifiée, mais de nouvelles perspectives sont envisagées au vu des réalisations concrètes et du partenariat désormais instauré dans ce projet.

Un comité de pilotage s'est réuni à la fin de l'expérimentation afin de réaliser un bilan et d'envisager les perspectives. Il a rassemblé des représentants de la DSDEN, des Proviseurs de lycées, la Ligue de l'Enseignement de la Loire et l'évaluateur.

Tout au long de l'expérimentation, des bilans intermédiaires et des échanges ont été réalisés de manière plus informelle. En effet, de nombreuses rencontres entre les personnels de la DSDEN et la chargée de mission de la Ligue de l'Enseignement ont permis de maintenir le lien défini par la convention et d'échanger autour de l'expérimentation et de son évolution. Des rencontres entre les chefs d'établissements et la chargée de mission ont également eu lieu. La chargée de mission de la Ligue de l'Enseignement ainsi que l'animatrice ont participé à toutes les réunions d'équipe de la MGI Loire Sud, ainsi qu'aux rencontres départementales. Enfin l'animatrice a maintenu un lien avec les établissements, notamment par sa participation aux cellules de veille ou groupe de suivi ou en rencontrant régulièrement les différents personnels (direction, vie scolaire, enseignement).

Ces différents liens ont permis d'assurer un pilotage continu de l'expérimentation en harmonisant les modalités d'accompagnement dans le territoire d'expérimentation, tout en adaptant les modalités proposées au contexte et attentes spécifiques. Cette organisation a

permis également de mieux articuler les différents projets en direction des jeunes en difficulté ou en situation de décrochage sur Rive de Gier.

### **III. Enseignements généraux de l'expérimentation**

#### **A. Analyse du dispositif expérimenté**

Cette expérimentation a permis de construire des parcours élaborés auprès des jeunes afin de rompre avec leur situation de décrochage et de trouver une solution ou une perspective certaine pour 90% des jeunes suivis (6 jeunes sur les 60 accompagnés n'ont pas de solution ou de solution connue à l'issue de l'expérimentation). La plus-value de ce projet réside dans le travail de proximité proposé, que ce soit auprès du jeune, mais aussi en direction des établissements scolaires, des familles ou de l'ensemble des professionnels travaillant avec les jeunes.

La réussite de ce dispositif réside dans l'articulation construite entre les différentes modalités que chaque acteur peut proposer. En effet, les lycées proposent un ensemble d'actions en interne afin de prévenir puis de lutter contre les situations de décrochage scolaire. Une progression est alors envisagée afin de pouvoir apporter la meilleure réponse possible. De plus, ces réponses sont proposées de manière concertée lors des groupes de suivi ou cellules de veille et partagées entre les acteurs quelle que soit son appartenance professionnelle (personnel de l'établissement, MGI, animatrice de la Ligue de l'Enseignement, éducateur, ...)

A partir de l'évaluation menée, il est possible de déduire les éléments suivants :

- Un délai d'au moins trois mois d'accompagnement est nécessaire pour consolider le projet du jeune
- Les stages en entreprise sont un atout dans le sens où ils permettent de vérifier puis de consolider le projet professionnel ou de formation.
- Les modalités individuelles et l'accompagnement personnalisé favorisent la construction et la réussite du projet
- Le lien régulier avec les familles permet leur forte implication au sein du projet
- La concertation avec les différents acteurs optimise l'accompagnement et propose un cadre rassurant au jeune et à sa famille

- Les modules collectifs non liés directement aux savoirs scolaires, mais au vivre ensemble, à la citoyenneté, ... développent un certain nombre de compétences sociales, préalable indispensable à une insertion sociale et professionnelle réussie.
- L'accompagnement des jeunes par un tiers n'appartenant pas à l'institution scolaire reste un réel bénéfice

Ce dispositif repose sur la connaissance des missions de chaque acteur et une co-construction des modalités d'accompagnement. Afin de pouvoir adapter cette expérimentation sur un autre territoire, il est nécessaire de construire en amont un partenariat solide et un projet décrivant les fonctions de chaque acteur et son rôle précis dans les modalités d'accompagnement.

## B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

### 1. Public visé

- 50% des jeunes accompagnés sont retournés en formation initiale à l'issue de l'accompagnement.
- 25% ont obtenu un emploi ou suivent une formation qualifiante.
- 12% ont été dirigés vers la MGI ou la Mission locale.
- 3% recherchent un contrat d'apprentissage.
- 10% demeurent sans solution ou sans solution connue.

D'après les résultats présentés par l'évaluateur, nous pouvons retenir les éléments suivants : (ces éléments ne tiennent pas compte des 5 jeunes suivis en articulation avec le projet « réseau raccrochage Gier »).

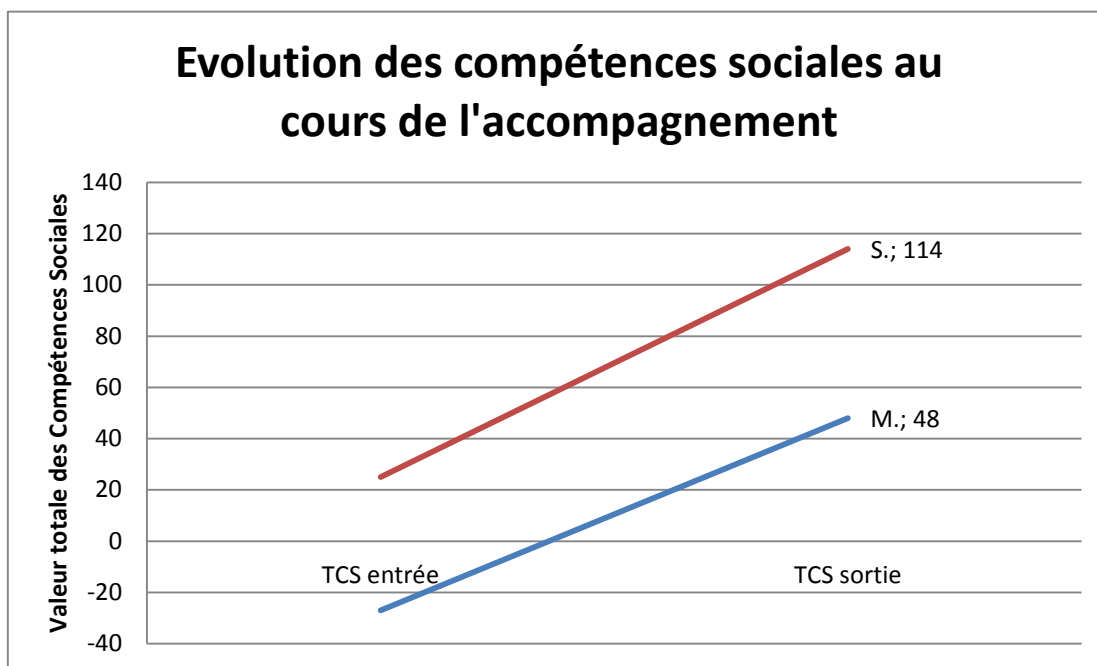
- 80% des jeunes ont pu élaborer ou confirmer leur projet professionnel
- Il a été observé une amélioration de l'autonomie et des comportements sociaux pour 80% des jeunes

Cette expérimentation a permis d'accompagner un grand nombre de filles. En effet, d'un point de vue statistique la proportion de filles accompagnées est rarement de 43%, mais plutôt entre 20 et 30%. Il est à noter que les filles se sont moins impliquées dans les réalisations de stages et sont moins nombreuses à avoir élaboré ou confirmé leur projet

professionnel. Bien que l'échantillon ne soit pas généralisable, une attention particulière aux modalités de découverte professionnelle doit peut-être être mise en place dans l'hypothèse d'une reproduction de cette expérimentation dans un autre territoire.

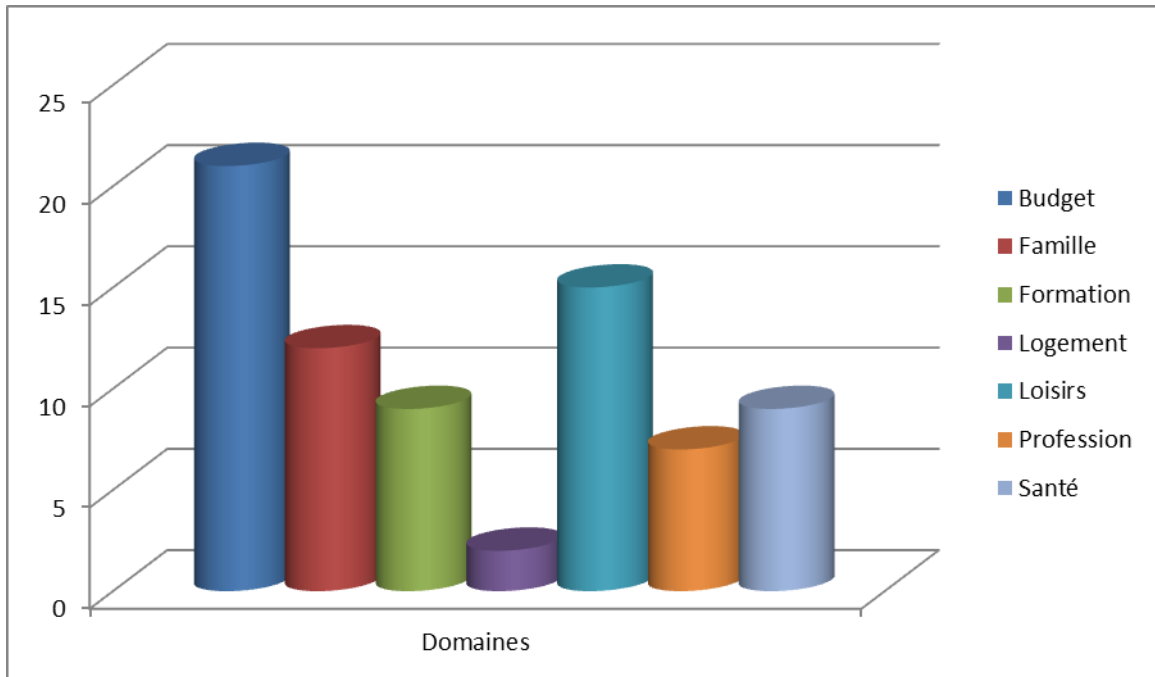
Au vu des résultats de cette expérimentation et des recueils de l'évaluateur auprès des différents partenaires, des jeunes et de leur famille, il semble que ce projet est en adéquation avec le public visé. Dans l'hypothèse d'un transfert de cette pratique, il paraît nécessaire que l'ensemble des partenaires définissent ensemble des critères communs relatif au public cible.

A partir de l'évaluation des compétences sociales nous pouvons nous appuyer sur les exemples ci-dessous :

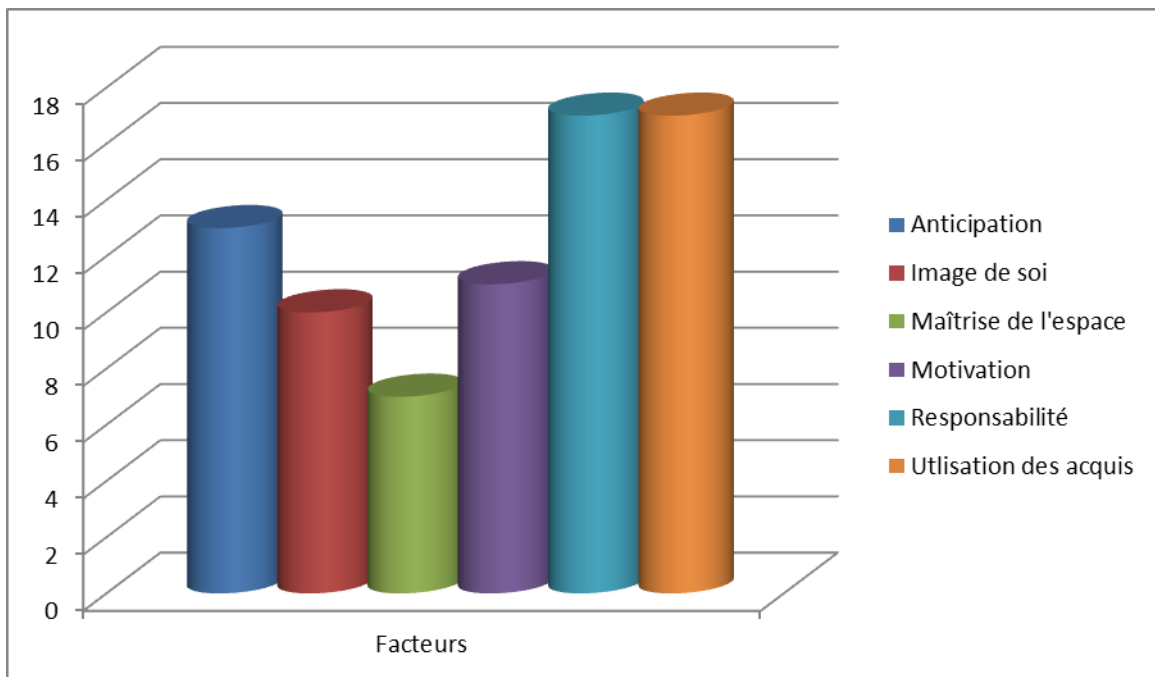


On observe :

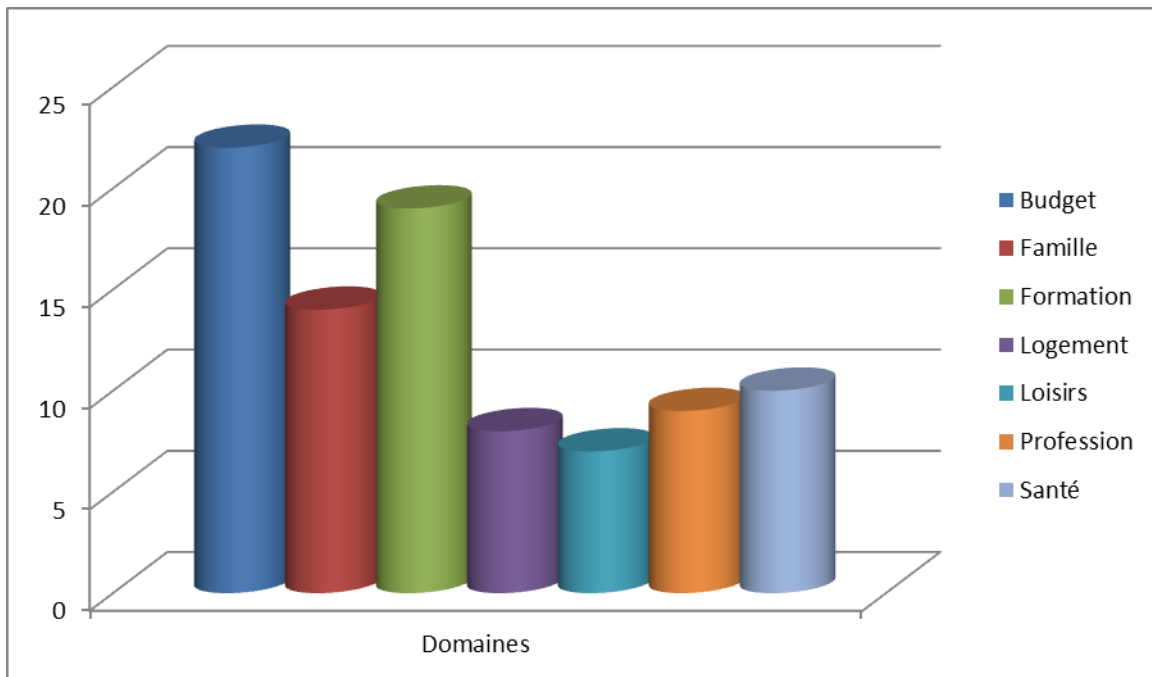
- une progression de **75 points** pour M., pour une durée d'accompagnement de 150 jours environ
- une progression de **89 points** pour S., pour une durée d'accompagnement de 95 jours environ



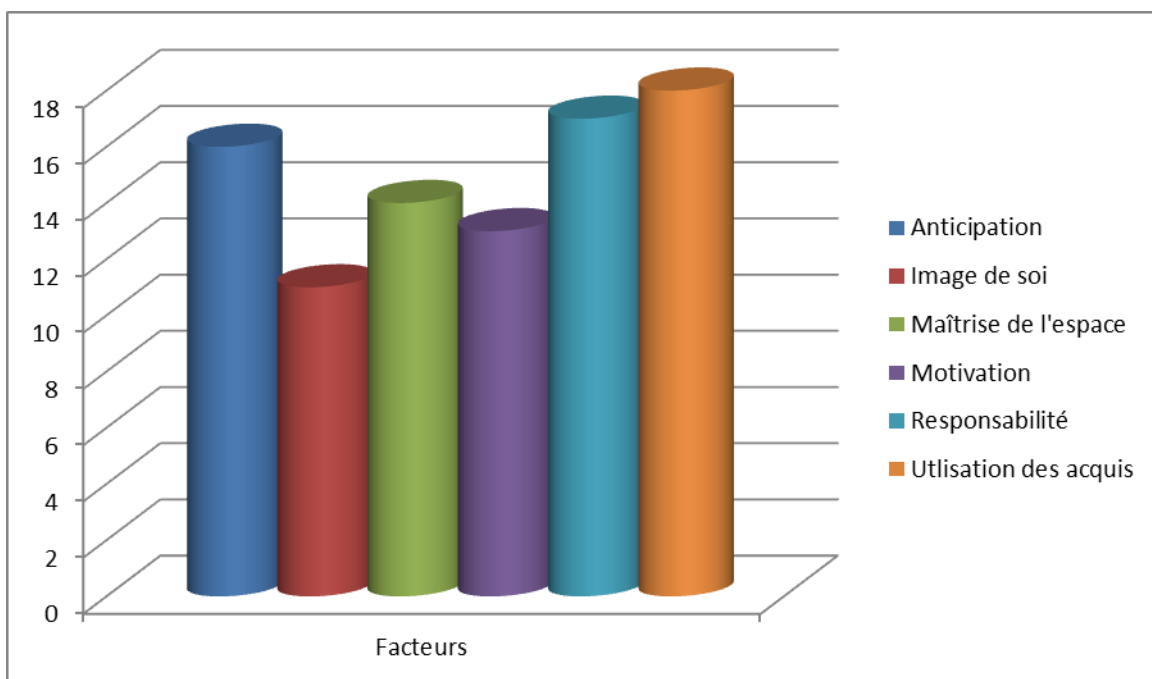
Evolution des compétences sociales de M. par domaines, entre le début et la fin de l'accompagnement



Evolution des compétences sociales de M. par facteurs, entre le début et la fin de l'accompagnement



Evolution des compétences sociales de S. par domaines, entre le début et la fin de l'accompagnement



Evolution des compétences sociales de S. par facteurs, entre le début et la fin de l'accompagnement

Il apparaît au travers de cette évaluation que l'accompagnement proposé au cours de cette expérimentation a permis à ces jeunes de développer leurs compétences sociales. Les modalités proposés ont non seulement rendu lisibles les recours possibles sur le territoire, mais ont également permis aux jeunes de mobiliser leurs propres ressources en particulier dans les domaines de la formation, de la profession, des loisirs, du budget ou de la santé. En

effet, ce sont ces différentes caractéristiques qui sont travaillées de manière directe ou indirecte lors des différents modules proposés.

Cet outil d'évaluation est une plus-value non seulement au cours de l'accompagnement mais également à son issue afin de quantifier et qualifier l'apport de l'accompagnement pour le jeune, au-delà de la concrétisation de son projet de qualification ou professionnel.

## **2. Actions menées dans le cadre du dispositif testé**

Afin de conserver une unité avec l'évaluation, seuls les 55 jeunes suivis dans cette expérimentation sont retenus ici. Les 5 autres, rattachés au projet « réseau raccrochage Gier », ont bénéficié d'un tutorat par un tiers (autre que l'animatrice). L'animatrice de la Ligue de l'Enseignement a travaillé principalement autour du stage (projet professionnel, recherche de stage, bilan de stages, rédaction CV et lettre de motivation, ...).

### Modules individuels

#### Les tutorats

Le tutorat a été proposé et mis en place pour l'ensemble des jeunes accompagnés. Ce tutorat est la base de l'accompagnement personnalisé. Il se concrétise par des permanences hebdomadaires dans chaque établissement (une à deux permanences) qui alternent rendez-vous avec les jeunes et possibilité de rencontre avec la famille, le personnel de l'établissement, ... L'accompagnement est renforcé par des contacts téléphoniques réguliers.

#### Les stages

Ce module a été présenté à plus de 80% des jeunes. Seuls ceux souhaitant retourner dans leur classe initiale ne se sont pas vus proposer cette modalité. Ces stages peuvent être des stages de découverte ou de consolidation du projet. Ils peuvent avoir lieu en milieu professionnel, pour découvrir un métier ou trouver un patron dans le cas d'une recherche de contrat d'apprentissage ou au sein d'établissement scolaire sous la forme de mini-stages permettant d'avoir un aperçu de la formation.

Concernant les démarches de recherche de stages, ce sont les jeunes qui les accomplissent, l'animatrice de la Ligue de l'Enseignement joue ici un rôle de conseil et ne leur propose pas de lieux de stages prédéfinis.

Près de 72% des jeunes, ayant bénéficié de ce module, ont réalisé au moins un stage. Ce module reste déterminant dans la réussite du parcours du jeune.

### Modules collectifs :

#### Remise à niveau

Ce module a été mis en place pour près de 80% des jeunes accompagnés et ce avec une grande régularité, à savoir au moins une séance par semaine. Des exercices concrets faisant appel aux savoirs de bases sont proposés pour ceux ayant un projet de retour en formation. Pour les autres, les contenus peuvent varier pour s'adapter aux rédactions de dossiers sur un métier ou un bilan de stage.

#### Découvrir la ville autrement

Ce module n'a été proposé qu'aux élèves rattachés au lycée Benoît Fourneyron vivant à Saint Etienne, soit 58% de l'effectif. L'intérêt de ce module au-delà des connaissances historiques et de l'appropriation de la ville et de ses institutions est qu'il permet d'avoir un échange autour du projet de chacun dans un autre contexte et avec d'autres personnes. C'est également un moment de partage entre les jeunes. Ce module a permis d'avoir des regards croisés sur le parcours de chacun, mais aussi d'initier un échange autour de l'engagement citoyen, hier comme aujourd'hui.

#### Atelier d'expression / Slam

Les jeunes ayant participé à ce module n'ont pas été séduit par l'aspect ludique proposé. En effet, ils n'ont pas su utiliser les acquis de cette activité et les transférer dans leur quotidien et dans leur recherche active d'emploi ou de formation. Ceci est peut être lié à la période à laquelle cet atelier s'est réalisé (dernier trimestre). Il s'agit là d'une phase pour laquelle les jeunes se préoccupent de la concrétisation de leur projet et se détournent donc de ce qui n'est pas en lien direct avec ce dernier.

#### Tolérance, lutte contre les discriminations :

Ce module a été proposé à un nombre très restreint et a été organisé uniquement la dernière année de l'expérimentation. Il est donc difficile de pouvoir apporter des éléments



d'analyse suffisamment complets. On peut noter que les contenus abordés ont permis aux jeunes de participer à un débat sur la lutte contre les discriminations et la tolérance.

La réussite du dispositif expérimenté ici repose essentiellement sur l'action concertée des acteurs et sur la construction d'un accompagnement personnalisé de grande proximité alternant modalités collectives et individuelles. Ces modalités reposent à la fois sur la réalisation concrète du parcours que sur l'ouverture sociale, culturelle ou sportive proposée.

### **3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance**

Le partenariat est un préalable à la bonne réalisation d'un tel projet. Il permet la définition d'un cadre commun d'intervention, avec des critères partagés. La coordination des acteurs repose à la fois sur les pistes définies par le comité de pilotage et les liens réguliers formels et informels entre acteurs. Ces liens réguliers permettent d'organiser le dispositif et ses méthodes et moyens d'actions.

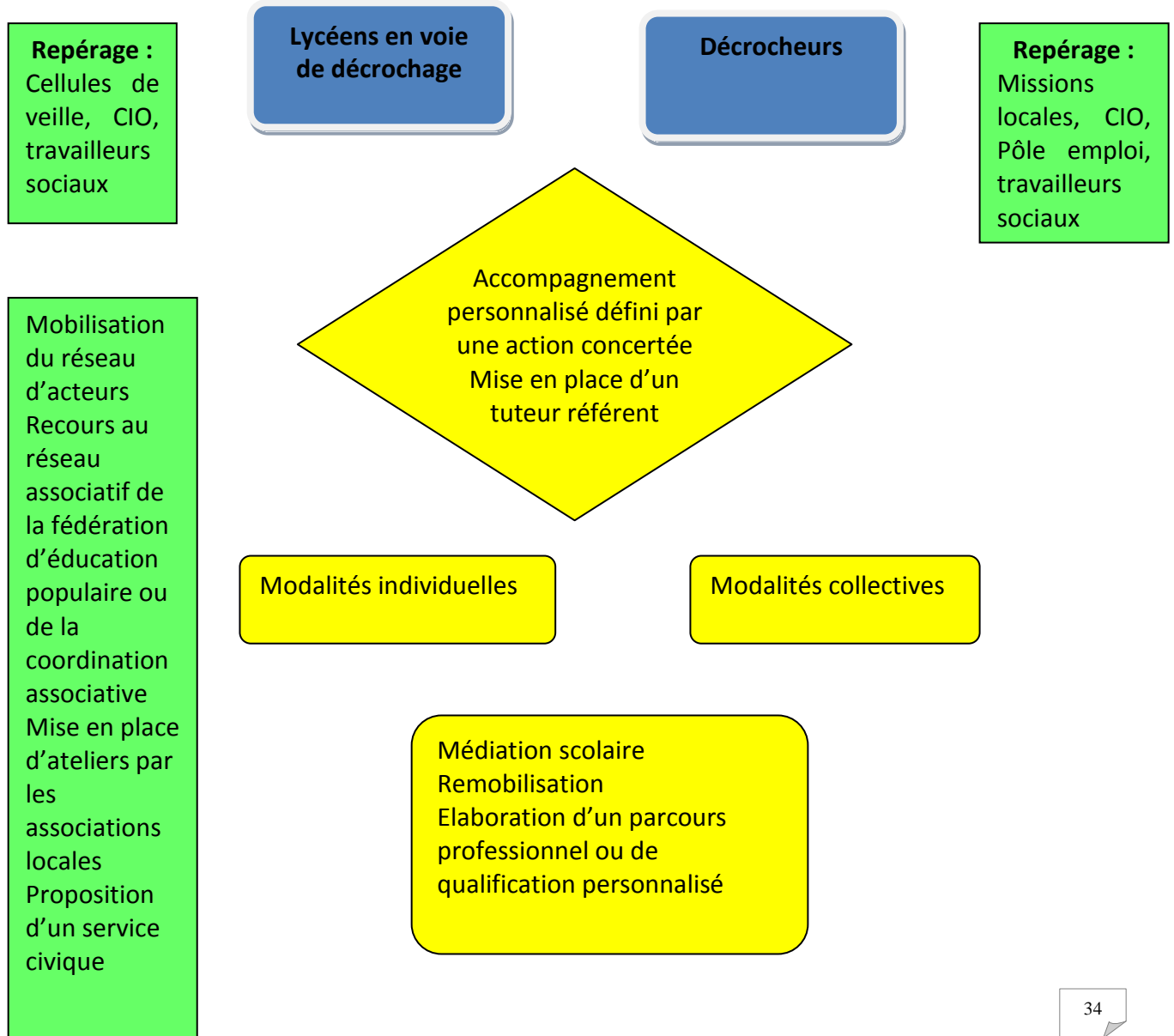
### **4. Impacts sur la structure**

La Ligue de l'Enseignement consolide ses acquis en termes d'accompagnement de décrocheurs et d'actions en faveur de raccrochage. Cette expérience a conforté la fédération dans son rôle complémentaire aux acteurs de l'éducation et de l'insertion. Des perspectives de contributions de la Ligue de l'Enseignement dans le cadre d'actions en direction des décrocheurs sont envisagées afin de poursuivre le partenariat et de maintenir cette complémentarité d'acteurs.

## 5. Transférabilité et proposition de modèle à généraliser.

### Définition du public cible, du partenariat et des modalités opérationnelles :

Rectorat,  
Lycées,  
MGI, et autres structures propres aux établissements et relatives à la problématique du décrochage  
Mission Locale, CIO, ...  
CFA, ...  
Travailleurs sociaux  
Associations locales  
Fédération d'éducation populaire disposant d'un réseau associatif et ayant une compétence dans l'accompagnement complémentaire des décrocheurs.



L'ensemble des accompagnements proposés doivent être encadrés par des professionnels formés à la prise en charge de jeunes en situation de décrochage ou de rupture. Un réseau d'acteurs d'horizons professionnels et de compétences diverses (pédagogies, animation, insertion, éducation spécialisée, ...) enrichira le dispositif.

Les modalités collectives ne peuvent concerner qu'un petit groupe de jeunes (une dizaine). Elles peuvent être de tous ordres (sessions de remobilisation et de constitution d'un groupe, remise à niveau, activités culturelles, travail sur l'estime de soi, ...)

Les modalités individuelles reposent essentiellement sur le tutorat et les stages. Dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, elles peuvent proposer un étayage complémentaire en lien avec les actions des associations locales ou les compétences de chaque partenaire (stages BAFA, services civiques, ...)

Il faut également tenir compte des préconisations de l'évaluateur.

### **Conclusion :**

Cette expérience fut enrichissante pour notre structure. Elle a permis d'établir un certain nombre de partenariats et de nous rendre lisible en tant qu'acteur complémentaire de l'école. Bien que l'ensemble des modalités envisagées n'aient pu être réalisées, les réussites des projets d'un grand nombre de jeunes accompagnés confortent nos hypothèses de départ. Un accompagnement personnalisé régulier et de proximités issues d'une action concertée d'acteurs de différents horizons et compétences professionnels (enseignement, associatif, animation, insertion, éducation spécialisée, entreprise, ...) assure une sortie positive et une insertion sociale et professionnelle réussie.



## Annexes obligatoires à joindre au fichier :

### ➤ Tableau 1 sur les publics

Restitution du porteur de projet					
Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation					
Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention					
Numéro du projet		AP1_285			
	Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
<b>Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action</b>					
Jeunes	50	0	31	29	60
Adultes	0	0	0	0	0
<b>Nombre total de bénéficiaires</b>	<b>50</b>	<b>0</b>	<b>31</b>	<b>29</b>	<b>60</b>
<b>Nombre d'abandons ou exclusions</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
	Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation			
<b>Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques</b>					
<b>1. Jeunes</b>					
<b>Age</b>					
Moins de 6 ans					
6-10 ans					
10-16 ans					
16-18 ans	45	55			
18-25 ans	5	5			
Autres : (préciser)					
Autres : (préciser)					
<b>Situation</b>					
Elèves en pré-élémentaire					
Elèves en élémentaire					
Collégiens		7			
Lycéens en LEGT		14			
Lycéens en lycée professionnel	50	33			
Jeunes apprentis en CFA		1			
Étudiants du supérieur					
Demandeurs d'emploi					
Actifs occupés					
Autres : (autres scolarités : à l'étranger, école de production hors contrat)		2			
Autres : (Mission locale)		3			
<b>Niveau de formation</b>					
Infra V	25	23			
Niveau V	25	37			
Niveau IV					
Niveau III					
Niveau II					
Niveau I					
<b>Sexe</b>					
Filles	20	26			
Garçons	30	34			
<b>2. Adultes</b>					
<b>Qualité</b>					
Parents					
Enseignants					
Conseillers d'orientation-psychologues					
Conseillers principaux d'éducation					
Conseillers d'insertion professionnelle					
Animateurs					
Éducateurs spécialisés					
Autres : (préciser)					
Autres : (préciser)					
	<b>Prévision initiale</b>	<b>Réalisation</b>			
<b>Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif</b>					
<b>1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?</b>					
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML	Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML	Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML	Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML	Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML	Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML
<b>Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place</b>					
<b>1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :</b>					
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département)					
Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région)					
Régionale (une seule région)			Communale		Communale
Inter-régionale (2 et 3 régions)					
Nationale (plus de 3 régions) ?					
<b>2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers "politique de la ville" ?</b>					
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville	Oui, une partie de mon territoire	Oui, une partie de mon territoire	Oui, une partie de mon territoire	Oui, une partie de mon territoire	Oui, une partie de mon territoire
Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville					
Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville					
<b>Remarques</b>					
Concernant les 3 bénéficiaires ayant abandonné : 2 sont retournées en classe. 1 a souhaité être accompagnée par la Mission Locale. Des contacts réguliers suite à cet abandon ont été maintenus afin de vérifier que ces jeunes ne décrochaient pas de leur classe ou bénéficiaient toujours d'un autre étayage.					

➤ **Tableau 2 sur les actions**

**Restitution finale du porteur de projet**  
**Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en œuvre**

Numéro du projet	AP1_285								
	Description synthétique de chaque action	Spécifique au caractère expérimental du projet (oui/non)	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
				Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)
<b>1. Préparation du projet</b>	<i>septembre 2009 - octobre 2010</i>								
Action n°1	Elaboration de la convention entre la Ligue de l'Enseignement de la Loire et l'Inspection académique de la Loire	oui	13 mois	2	0,05 ETP	Secrétaire Général, chargée de mission			déplacements +missions
Action n°2	Formalisation du projet	oui	en continu	2	0,05 ETP	Secrétaire Général, chargée de mission			déplacements +missions
Action n°3	Rencontres avec les chefs d'établissements concernés par l'expérimentation	oui		2	0,01 ETP	Secrétaire Général, chargée de mission			déplacements +missions
Action n°4	Réunions du comité de pilotage	oui		2	0,01 ETP	Secrétaire Général, chargée de mission			déplacements +missions
Action n°5	Rencontres avec les partenaires	oui	en continu	2	0,03 ETP	Secrétaire Général, chargée de mission			déplacements +missions
Action n°6									
Action n°7									
Action n°8									
Action n°9									
Action n°10									
<b>2. Lancement de l'expérimentation</b>	<i>octobre 2010 - juillet 2012</i>								
Action n°1	Recrutement de l'animatrice	oui		2	0,1 ETP	Secrétaire Général, chargée de mission			
Action n°2	Formation et accompagnement de l'animatrice dans le cadre de sa mission	oui	1 mois	1	0,5 ETP	Chargée de mission			
Action n°3	Réunions mensuelles avec l'équipe de la MGI	non	en continu	2	0,04 ETP	Chargée de mission, animatrice			déplacements +missions
Action n°4	Réunions mensuelles au lycée G. Brassens	non	en continu	1	0,02 ETP	Animatrice			déplacements +missions
Action n°5	Réunions hebdomadaires au lycée R Cassin	non	en continu	1	0,08 ETP	Animatrice			déplacements +missions
Action n°6	Réunions régulières (bimensuelles) de pilotages	non	en continu	1	0,06 ETP	Chargée de mission			déplacements +missions
Action n°7	Réunions régulières dans le cadre du projet raccrochage Gier	non	en continu	2	0,15 ETP	Chargée de mission, animatrice			déplacements +missions
Action n°8	Modules individuel tutorat	oui	en continu	1	0,4 ETP	Animatrice	matériel pédagogique		déplacements +missions
Action n°9	Module individuel stages, découverte professionnelle	oui	en continu	1	0,4 ETP	Animatrice	matériel pédagogique		déplacements +missions
Action n°10	Module Découvrir la ville autrement	oui	2x1 mois	2	0,2ETP	Chargée de mission Animatrice Intervenant extérieur : agent du patrimoine	matériel pédagogique	intervenant extérieur	déplacements +missions
Action n°11	Module Slam - expression	oui	3 mois	1	0,23 ETP	Animatrice Intervenant extérieur : slameur	matériel pédagogique	intervenant extérieur	déplacements +missions
Action n°12	Module tolérance	oui	1 mois	1	0,1 ETP	Animatrice			déplacements +missions
Action n°13	Coordination de l'expérimentation, développement	oui	en continu	2	0,1 ETP	Chargée de mission animatrice			déplacements +missions
Action n°14	constructions d'actions favorisant l'estime de soi, l'insertion dans un territoire, rencontre de partenaires et d'intervenants	oui	en continu	2	0,1 ETP	Chargée de mission animatrice			déplacements +missions
Action n°15	saisie des documents de suivi et statistiques	oui	en continu	2	0,1 ETP	Chargée de mission animatrice			Chargée de mission animatrice
<b>3. Achèvement de l'expérimentation</b>	<i>juin 2012 - juillet 2012</i>								
Action n°1	réunion bilan, saisie et envoi des éléments nécessaires à l'évaluation	oui	2mois	2	0,75 ETP	Chargée de mission animatrice			ressources humaines, déplacements + missions
Action n°2	Synthèse des actions réalisées dans le cadre de l'expérimentation, perspectives	oui	2 mois	2	0,50 ETP	Chargée de mission animatrice			ressources humaines, déplacements + missions
Action n°3	Bilan de l'expérimentation	oui	3mois	1	0,5 ETP	Chargée de mission			ressources humaines, déplacements + missions
Action n°4	Bilan de l'expérimentation et perspectives : comité de pilotage le 25 septembre 2012	oui	1 mois	2	0,1 ETP	Secrétaire Général Chargée de mission			ressources humaines, déplacements
Action n°5									
Action n°6									
Action n°7									
Action n°8									
Action n°9									
Action n°10									
<b>4. Achèvement de l'évaluation</b>	<i>01/07/2012- 30/09/2012</i>								

**Tableau 3 sur les outils développés dans le cadre de l'expérimentation**

<u>Restitution finale du porteur de projet</u> <u>Annexe 3 - Liste des outils développés dans le cadre de l'expérimentation</u>					
Numéro du projet	AP1_285				
Nom de l'outil	Fonction	Utilisateurs ou destinataires	Format (papier, électronique, etc.)	Transférable (oui/non)	
1	Convention de stage	Cadrage réglementaire du stage	Animatrice - Jeunes - Tuteurs entreprises et établissements	Papier	Oui
2	Evaluation de stage	Bilan du stage (points positifs et négatifs)	Animatrice - Jeunes - Tuteurs entreprises et établissements	Papier	Oui
3	Fiche de renseignement élève	Récolte des renseignements relatifs à l'élève (parcours, coordonnées)	Animatrice	Papier	Oui
4	Fiche de suivi	Détails de l'accompagnement	Animatrice	Papier	Oui
5	Enquête de terrain	Découverte des métiers	Animatrice et jeunes	Papier	Oui
6	Listing d'entreprises	listes d'entreprises susceptibles de prendre des stagiaires	Animatrice - jeunes	Informatique	Non
7	Calendrier	Organisation prévisionnelle des actions	Animatrice- jeunes	Papier	Oui
8	Tableaux de présence et d'absence, prises de contacts	Récapitulatif pour les données statistiques	Animatrice	Papier / informatique	Non
9	Fiche de suivi des élèves	Suivi de l'accompagnement	Animatrice - établissement	Papier / informatique	Oui
10	Protocole d'accompagnement	Résumé de l'expérimentation menée	Animatrice	Papier	Oui
11					

## Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative  
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13

Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>